

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 05 mars (05/03/2019)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 27 février, sous la présidence de Madame ROLLET Colette, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS:**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoint**,

Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, M. Fernand RODRIGUEZ, Mme Sabine AUGÉ, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

**ETAIENT REPRESENTES :**

M. Jean-Michel HENRYOT (représenté par Madame Colette ROLLET), **Maire**,

M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Muriel VALETTE), **Adjoint**,

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Sabine AUGÉ), Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), M. Jean-Luc GARRIGUES (représenté par Monsieur Robert GOZZO), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Madame Pierrette ESQUIEU), M. Gilles BENECH (représenté par Monsieur Pierre GUILLAMAT), Mme Valérie CLARMONT (représentée par Madame Marie CASTRO), M. Franck BOUSQUET (représenté par Monsieur Gérard VALLES), **Conseillers Municipaux**.

**ETAIT ABSENT :**

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal**.

Madame HEMERY est nommée secrétaire de séance.

39 – 05 mars 2019

***39. Demande de subvention auprès du conseil départemental de Tarn et Garonne en vue d'obtenir la subvention annuelle d'aide au fonctionnement et à l'équipement en instruments et matériel pédagogique pour l'école municipale de musique de Moissac***

Rapporteur : Madame VALETTE.

**Considérant** que la Ville de Moissac organise annuellement sur son territoire les enseignements artistiques spécialisés en matière musicale dans le cadre de la filière culturelle des enseignements artistiques et qu'elle bénéficie depuis sa création d'une aide au fonctionnement départemental,

**Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,**

**DECIDE** de solliciter l'aide au fonctionnement (36 euros par heure d'enseignement hebdomadaire) et à l'investissement au titre des acquisitions de matériel (50% du montant de la dépense HT) au titre de l'année 2019 auprès du Conseil Départemental de Tarn et Garonne.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre les démarches administratives nécessaires pour l'obtention de cette subvention.

Pour copie conforme

Moissac le 07 mars 2019

Pour le Maire empêché,  
La Première Adjointe au Maire,



Colette ROLLET